

« Economie sociale »

Síle O'Dorchai

sile.odorchai@ulb.ac.be

02/650.42.55

ULB – Solbosch H4.119

ULB Partie I: Définitions, 1.2. Classement des organisations économiques

Délimitation du non marchand: tableau

Finalité	Secteur privé		Secteur public	
	lucratif	non lucratif	non lucratif	lucratif
<i>Ressources</i>				
Ressources marchandes	1	4	7	10
Ressources mixtes	2	5	8	11
Ressources non marchandes	3	6	9	12

ULB Partie I: Définitions, 1.2. Classement des organisations économiques

Délimitation du non marchand: tableau

Finalité	Secteur privé		Secteur public	
	lucratif	non lucratif	non lucratif	lucratif
Ressources				
Ressources marchandes	Toute entreprise traditionnelle (exc. Santé), "fausses" ASBL	Triodos (banque durable), SFS, coopératives agréées, ASBL	entreprises publiques comme la SMAP; la lotterie nationale	Fortis, Belgacom
Ressources mixtes	Arcelor, entreprises individuelles du secteur de la santé (infirmières, médecins, ...)	ASBL (ETA, EFT, hôpitaux, ...), CNCD	Certaines entreprises publiques (SNCB, TEC, La Poste, ...); hôpitaux publics	11 (Belgacom)
Ressources non marchandes	3	ASBL (écoles du réseau libre, ...), maison de quartier, mutuelles, fondations	tout service public (enseignement, culture, action sociale, ...); administration publique	12

ULB Partie I: Définitions, 1.3. Délimitation conceptuelle du secteur non marchand

Définition théorique du non marchand

- Les cases (5), (6), (8) et (9) se retrouvent à l'intersection entre les approches par les ressources et par la finalité
- ➔ le secteur non marchand = l'ensemble des organisations animées d'une finalité non lucrative et qui cherchent à financer leur production autrement que par la vente à un prix couvrant le coût de production.
- ➔ des organisations qui vérifient simultanément un critère de finalité et un critère d'origine des ressources

ULB Partie I: Définitions, 1.3. Délimitation conceptuelle du secteur non marchand

Comparaison avec d'autres approches du non marchand

- Approche de la Confédération des Entreprises Non Marchandes (CENM)
- Approche des Comptes nationaux
- Approche du « Maribel social »

ULB Partie I: Définitions, 1.3. Délimitation conceptuelle du secteur non marchand

Comparaison avec l'approche de la CENM

- Membres = fédérations ou des organismes de coordination
 - soit travaillant dans le domaine des soins de santé, de la prise en charge des personnes âgées et des handicapés, de l'aide sociale particulière à la jeunesse, du bien-être et de l'aide sociale, de l'enseignement, des activités socioculturelles,
 - soit travaillant en tant qu'organisations sociales.
- L'absence de poursuite de but de lucre et l'engagement social solidaire sont les deux concepts de base essentiels
- Des représentants d'organisations publiques similaires pourront également être admis comme membres
- Usage simultané aux critères des ressources, de la finalité et des activités → cases (5), (6) et (9) de notre schéma, à l'exception toutefois des administrations publiques.

ULB Partie I: Définitions, 1.3. Délimitation conceptuelle du secteur non marchand

Comparaison avec l'approche des Comptes nationaux

- Les Comptes nationaux appliquent le SEC-1995
- Le SEC-1995 regroupe les agents économiques en cinq secteurs institutionnels sur base de leurs
 - fonctions,
 - comportements et
 - objectifs principaux.
- Cinq secteurs:
 - les sociétés non financières (S11),
 - les sociétés financières (S12),
 - les administrations publiques (S13),
 - les ménages (S14) et
 - les institutions sans but lucratif au service des ménages (S15).

ULB Partie I: Définitions, 1.3. Délimitation conceptuelle du secteur non marchand

Comparaison avec l'approche des Comptes nationaux

- Par convention, les organisations non marchandes sont rassemblées dans les secteurs S13 et S15.
- La Comptabilité nationale considère comme non marchandes des organisations dont les ressources sont non marchandes ou mixtes pour autant que les ressources marchandes couvrent pas plus de 50% des coûts de production.
- Les autres organisations non lucratives dont les ressources sont mixtes et proviennent principalement de la vente sont classées dans les secteurs des sociétés non financières (S11) ou financières (S12) selon leur activité.

ULB Partie I: Définitions, 1.3. Délimitation conceptuelle du secteur non marchand

Comparaison avec l'approche des Comptes nationaux

Finalité	Secteur privé		Secteur public	
	lucrative	non lucrative	non lucrative	lucrative
<i>Ressources</i>				
Ressources marchandes	S11 S12 S14	S11 S12	(néant)	S11 S12
Ressources mixtes (plus de 50% marchandes)	S11 S14	S11 S12	S11	(néant)
Ressources mixtes (moins de 50% marchandes)	(néant)	S15	S13	(néant)
Ressources non marchandes	(néant)	S15	S13	(néant)

ULB Partie I: Définitions, 1.3. Délimitation conceptuelle du secteur non marchand

Comparaison avec l'approche du Maribel social

- Le non marchand – activités liées à la santé, à l'action sociale et à la culture, menées par les ASBL et par les pouvoirs publics.
- Cette approche, basée sur les activités, est plus restreinte que notre définition.
- Les autres définitions du non marchand rencontrées au niveau institutionnel recourent également à l'approche pragmatique des activités pour circonscrire le secteur.

ULB Partie I: Définitions, 1.3. Délimitation conceptuelle du secteur non marchand

[Comparaison du secteur non marchand avec d'autres secteurs]

- L'économie sociale = l'ensemble des coopératives, des associations et des mutualités → secteur privé non lucratif, cases (4), (5) et (6) → 2 différences avec le non-marchand :
 1. l'économie sociale comprend des organisations marchandes;
 2. elle exclut toute organisation publique.
- Le *non profit sector* = la composante privée du non-marchand (sauf les mutuelles) → cases (5) et (6)
- Le *quaternary sector* (ou *quartaire sector*) = activités économiques principalement financées en dehors du marché → un ensemble plus large que le non-marchand, il correspond aux organisations non marchandes sur base du critère des ressources (cases (2), (5), (6), (8) et (9))
- Le secteur subsidié = la sphère privée du non marchand → ne recouvre pas les organisations non marchandes qui ne reçoivent pas de subventions publiques. De plus, elle néglige le fait que pratiquement toute organisation marchande bénéficie de subventions publiques.

ULB Partie I: Définitions, 1.4. Délimitation pratique du secteur non marchand

[Nécessité d'une délimitation pratique du non marchand]

- Deux limitations importantes à l'approche théorique:
 1. le repérage concret, via le statut juridique, des organisations non marchandes au sens de notre définition théorique suscite dans certains cas quelques difficultés;
 2. d'autre part, le champ couvert par notre définition peut se révéler trop large par rapport aux besoins socio-politiques en la matière.

ULB Partie I: Définitions, 1.4. Délimitation pratique du secteur non marchand

Le repérage des organisations non marchandes

- Pour identifier les organisations non marchandes, l'approche juridico-institutionnelle semble a priori commode.
- Les formes suivantes se rattachent pour la plupart au non-marchand: ASBL, mutuelles, fondations, associations de fait, services publics et entreprises publiques.
- Mais toutes les ASBL et toutes les entreprises publiques ne sont pas non marchandes au sens de notre définition.
- Ces exceptions sont généralement impossibles à isoler telles quelles dans les statistiques.

ULB Partie I: Définitions, 1.4. Délimitation pratique du secteur non marchand

Le champ couvert par la définition théorique

- La définition théorique : aucune distinction entre les types d'activité.
- Or, les définitions courantes du non-marchand, et en particulier celles que l'on retrouve dans les textes juridiques, sont généralement plus étroites. Elles excluent en général deux types d'activité :
 - d'une part, la fonction purement administrative du secteur public assurée par les administrations;
 - d'autre part, les activités usuellement considérées comme soumises au marché telles que le transport, la finance, l'énergie, ..., où l'on trouve néanmoins de nombreuses entreprises publiques.

ULB Partie I: Définitions, 1.4. Délimitation pratique du secteur non marchand

Non marchand au sens large et au sens restreint

- La délimitation pratique permet de répondre simultanément aux deux critiques précédentes, tout en tenant compte des contraintes liées aux limites des statistiques disponibles.
- Elle repose sur une double conception, large et restreinte, du secteur non marchand

ULB Partie I: Définitions, 1.4. Délimitation pratique du secteur non marchand

Non marchand au sens large

- Au sens large, le non-marchand rassemble tous les opérateurs économiques qui présentent une des formes juridico-institutionnelles précitées (ASBL, mutuelles, services publics, ...), permettant de préjuger à priori une finalité non lucrative et le recours à des ressources non marchandes.
- Cette conception est très extensive dans la mesure où elle inclut des producteurs qui ne peuvent pas être considérés en pratique comme non marchands (fausses ASBL, certaines entreprises publiques). Elle donne la borne supérieure du secteur.

ULB Partie I: Définitions, 1.4. Délimitation pratique du secteur non marchand

[Non marchand au sens restreint]

- Au sens restreint, le non-marchand exclut, parmi les opérateurs précédents,
 - ceux qui forment l'administration publique, ainsi que
 - ceux qui sont actifs dans les branches essentiellement soumises au marché, à savoir l'industrie, le commerce, le transport, la finance, ...
- Cette définition est trop étroite au regard des critères théoriques. Elle fournit la borne inférieure du secteur.

ULB Partie I: Définitions, 1.4. Délimitation pratique du secteur non marchand

[Avantages de la délimitation pratique]

- Elle répond aux limites de la définition théorique en proposant une borne inférieure;
- Elle évite d'opérer des choix arbitraires, voire normatifs, par rapport à la finalité de certains opérateurs;
- Elle est aisée à appliquer sur le plan statistique, dans la mesure où les principales sources proposent un classement des unités économiques par statuts juridiques et par activités;
- Enfin, toujours sur le plan statistique, elle donne une marge (différence entre la borne supérieure et la borne inférieure) qui permet de quantifier le non-marchand quelle que soit la définition envisagée.

Partie I: Définitions, 1.4. Délimitation pratique du secteur non marchand																			
Nomenclature des activités non marchandes																			
<ul style="list-style-type: none"> • Dans la conception large, on retient les opérateurs de toutes les branches d'activité; • Dans la conception restreinte, font seuls partie du secteur non marchand les opérateurs des branches 1 à 5, d'une partie de la branche 7, et de la branche 8. Sont exclues l'Administration publique (branche 6) et les rubriques 71 à 77 de la branche 7 (activités essentiellement soumises au marché et entreprises publiques marchandes). 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Branches</th> <th>Rubriques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Culture, sports et loisirs</td> <td>11. Culture 12. Sports 13. Loisirs</td> </tr> <tr> <td>2. Education et recherche</td> <td>21. Enseignement fondamental et secondaire 22. Enseignement supérieur et recherche 23. Autres formations</td> </tr> <tr> <td>3. Santé</td> <td>31. Services curatifs avec hébergement 32. Services curatifs sans hébergement 33. Services préventifs 34. Autres activités pour la santé humaine</td> </tr> <tr> <td>4. Action sociale</td> <td>41. Aide sociale générale 42. Aide aux handicapés 43. Aide à la jeunesse 44. Aide à la petite enfance 45. Aide aux personnes âgées</td> </tr> <tr> <td>5. Défense des droits et intérêts</td> <td>51. Organisations économiques, patronales et professionnelles 52. Syndicats 53. Organisations politiques</td> </tr> <tr> <td>6. Administration publique</td> <td>61. Administration générale, services collectifs, sécurité sociale 62. CPAS 63. Mutuelles</td> </tr> <tr> <td>7. Autres activités non marchandes</td> <td>71. Agriculture, chasse, sylviculture et pêche 72. Industries extractives et manufacturières 73. Electricité/gaz/eau, construction 74. Commerce de gros et de détail, réparations 75. Hôtels et restaurants 76. Transports, communications, activités financières, immobilier, location, activités informatiques 77. Autres services aux entreprises 78. Services collectifs, personnels et domestiques 79. Associations religieuses</td> </tr> <tr> <td>8. Autres, n.d.a.</td> <td>80. Autres, n.d.a.</td> </tr> </tbody> </table>	Branches	Rubriques	1. Culture, sports et loisirs	11. Culture 12. Sports 13. Loisirs	2. Education et recherche	21. Enseignement fondamental et secondaire 22. Enseignement supérieur et recherche 23. Autres formations	3. Santé	31. Services curatifs avec hébergement 32. Services curatifs sans hébergement 33. Services préventifs 34. Autres activités pour la santé humaine	4. Action sociale	41. Aide sociale générale 42. Aide aux handicapés 43. Aide à la jeunesse 44. Aide à la petite enfance 45. Aide aux personnes âgées	5. Défense des droits et intérêts	51. Organisations économiques, patronales et professionnelles 52. Syndicats 53. Organisations politiques	6. Administration publique	61. Administration générale, services collectifs, sécurité sociale 62. CPAS 63. Mutuelles	7. Autres activités non marchandes	71. Agriculture, chasse, sylviculture et pêche 72. Industries extractives et manufacturières 73. Electricité/gaz/eau, construction 74. Commerce de gros et de détail, réparations 75. Hôtels et restaurants 76. Transports, communications, activités financières, immobilier, location, activités informatiques 77. Autres services aux entreprises 78. Services collectifs, personnels et domestiques 79. Associations religieuses	8. Autres, n.d.a.	80. Autres, n.d.a.
Branches	Rubriques																		
1. Culture, sports et loisirs	11. Culture 12. Sports 13. Loisirs																		
2. Education et recherche	21. Enseignement fondamental et secondaire 22. Enseignement supérieur et recherche 23. Autres formations																		
3. Santé	31. Services curatifs avec hébergement 32. Services curatifs sans hébergement 33. Services préventifs 34. Autres activités pour la santé humaine																		
4. Action sociale	41. Aide sociale générale 42. Aide aux handicapés 43. Aide à la jeunesse 44. Aide à la petite enfance 45. Aide aux personnes âgées																		
5. Défense des droits et intérêts	51. Organisations économiques, patronales et professionnelles 52. Syndicats 53. Organisations politiques																		
6. Administration publique	61. Administration générale, services collectifs, sécurité sociale 62. CPAS 63. Mutuelles																		
7. Autres activités non marchandes	71. Agriculture, chasse, sylviculture et pêche 72. Industries extractives et manufacturières 73. Electricité/gaz/eau, construction 74. Commerce de gros et de détail, réparations 75. Hôtels et restaurants 76. Transports, communications, activités financières, immobilier, location, activités informatiques 77. Autres services aux entreprises 78. Services collectifs, personnels et domestiques 79. Associations religieuses																		
8. Autres, n.d.a.	80. Autres, n.d.a.																		

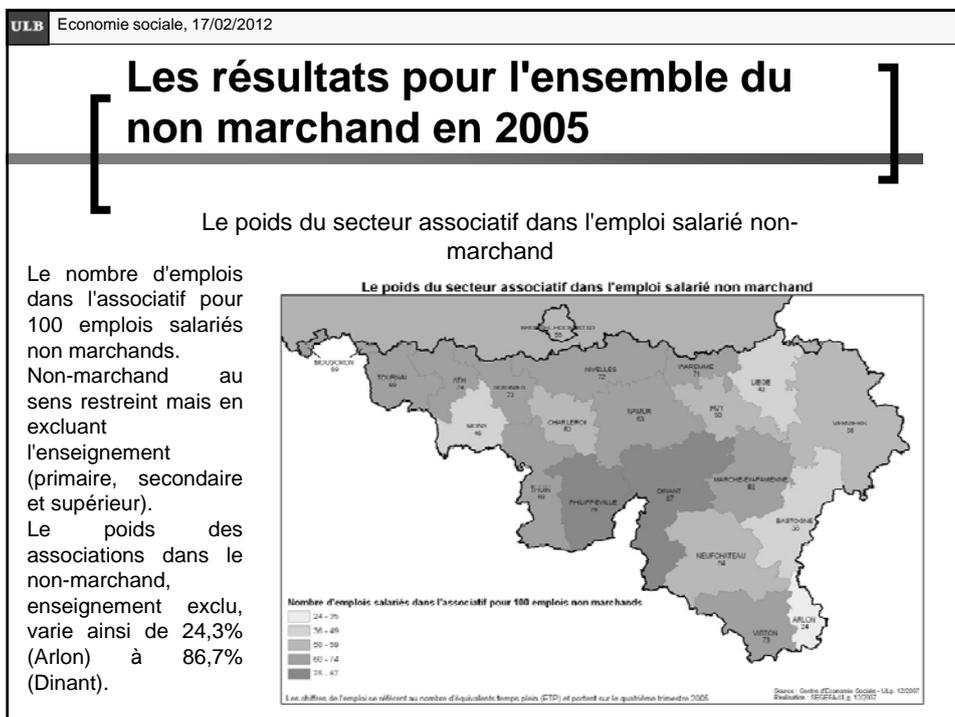
Economie sociale, 17/02/2012		
Les résultats pour l'ensemble du non marchand en 2005		
L'importance du secteur non marchand relativement au total de l'emploi en 2005		
Part du non-marchand dans l'emploi salarié des trois régions en 2005		
	ETP	En % de l'emploi de la région ou du pays
Non marchand au sens large		
Bruxelles	236 064.1	46.4%
Flandre	569 853.3	34.1%
Wallonie	362 781.6	46.9%
Pays	1 168 781.6	39.6%
Non marchand au sens restreint		
Bruxelles	100 582.4	19.8%
Flandre	379 542.0	22.7%
Wallonie	213 590.5	27.6%
Pays	693 714.9	23.5%

ULB Economie sociale, 17/02/2012

Les résultats pour l'ensemble du non marchand en 2005

Importance du non marchand dans l'emploi salarié en Wallonie

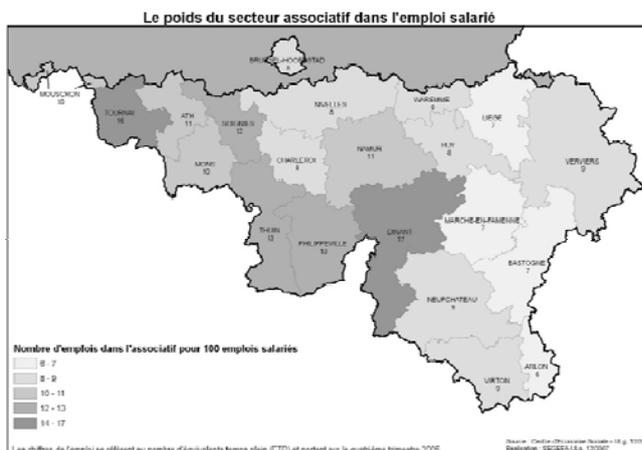
Arrondissement	Non marchand au sens large/emploi (1)	Non marchand au sens restreint/emploi (2)
Nivelles	36.2%	23.3%
Ath	44.7%	27.8%
Charleroi	42.5%	24.6%
Mons	62.8%	35.3%
Mouscron	35.2%	26.7%
Soignies	43.0%	30.4%
Thuin	52.8%	36.6%
Tournai	51.5%	35.1%
Huy	46.7%	26.9%
Liège	48.0%	27.7%
Verviers	41.3%	25.9%
Waremme	44.1%	29.6%
Arlon	58.8%	29.0%
Bastogne	54.7%	32.6%
Marche	51.1%	20.7%
Neufchâteau	51.0%	30.8%
Virton	48.2%	34.8%
Dinant	52.6%	34.5%
Namur	57.0%	30.3%
Philippeville	63.9%	31.8%
Région wallonne	47.6%	28.4%



Les résultats pour l'ensemble du non marchand en 2005

Le poids du secteur associatif dans l'emploi salarié total

Le nombre total d'emplois dans l'associatif (enseignement exclu) pour 100 emplois salariés. Le poids relatif des associations dans l'emploi. Le poids des associations (enseignement exclu) dans l'emploi salarié varie ainsi de 5,6% (Arion) à 16,8% (Dinant).



Les résultats pour l'ensemble du non marchand en 2005

Répartition par branches d'activités de l'emploi salarié non marchand à Bruxelles et en Wallonie (2005) – « non marchand » au sens large

branche	Bruxelles		Wallonie	
	ETP	ETP%	ETP	ETP%
1. Culture, sports et loisirs	11 930.8	5.1%	10 778.1	3.0%
2. Education et recherche	39 890.1	16.9%	103 254.0	28.5%
3. Santé	19 665.9	8.3%	42 927.5	11.8%
4. Action sociale	18 043.4	7.6%	50 037.8	13.8%
5. Défense des droits et intérêts	2 843.0	1.2%	1 165.4	0.3%
6. Administration publique	93 440.2	39.6%	105 054.6	29.0%
7. Autres activités non marchandes	42 884.9	18.2%	46 634.6	12.9%
8. Activités non définies ailleurs	6 699.8	2.8%	2 929.7	0.8%
9. PRC (PRIME et TCT)	666.0	0.3%	0.0	0.0%
Total	236 064.1	100.0%	362 781.6	100.0%

L'éducation, la santé, l'action sociale et la culture regroupent à elles seules 98% (en Wallonie) et 90% (à Bruxelles) des emplois du secteur après exclusion des branches 6 et 7. Bruxelles: représentation plus importante de la culture (instituts de radio-télévision)

ULB Economie sociale, 17/02/2012

Les résultats pour l'ensemble du non marchand en 2005

Répartition de l'emploi salarié non marchand entre les ASBL et le secteur public dans les trois régions en 2005 (ETP)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Non marchand au sens large				
ASBL	25.5%	44.3%	31.7%	36.6%
Secteur public	74.5%	55.7%	68.3%	63.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Non marchand au sens restreint				
ASBL	55.7%	63.8%	51.8%	58.9%
Secteur public	44.3%	36.2%	48.2%	41.1%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

La majorité des emplois non marchands (au sens restreint) sont localisés dans les organisations associatives dans les trois Régions du pays.

ULB Economie sociale, 17/02/2012

L'évolution de l'emploi non marchand entre 1998 et 2005

Croissance comparée de l'emploi salarié non marchand et de l'emploi salarié total en Belgique entre 1998 et 2005 (ETP)

	Croissance en ETP	Croissance en %
Emploi non marchand (sens large)	+121 517.9	+11.6%
Emploi non marchand (sens restreint)	+111 429.1	+19.1%
Emploi total	+247 917.2	+9.2%

Taux de croissance de l'emploi non marchand sur la période 1998-2005 est supérieur à celui de l'emploi total en Belgique.
Même tendance également dans d'autres pays.

ULB Economie sociale, 17/02/2012

L'évolution de l'emploi non marchand entre 1998 et 2005

Croissance de l'emploi salarié non marchand à **Bruxelles** entre 1998 et 2005 (ETP) – « non marchand » au sens large

Branche	1998	2005	Écart 2005-1998	Croissance (%)
1. Culture, sports et loisirs	8 819.4	11 930.8	+3 111.3	+35.3%
2. Education et recherche	35 310.1	39 890.1	+4 580.0	+13.0%
3. Santé	18 750.0	19 665.9	+915.9	+4.9%
4. Action sociale	11 758.7	18 043.4	+6 284.8	+53.4%
5. Défense des droits et intérêts	2 176.9	2 843.0	+666.1	+30.6%
6. Administration publique	78 226.0	93 440.2	+15 214.3	+19.4%
7. Autres activités non marchandes	49 988.1	42 884.9	-7 103.2	-14.2%
8. Activités non définies ailleurs	4 802.4	6 699.8	+1 897.4	+39.5%
9. PRC (TCT)	3 292.7	666.0	-2 626.8	-79.8%
Total	213 124.4	236 064.1	+22 939.7	+10.8%

ULB Economie sociale, 17/02/2012

L'évolution de l'emploi non marchand entre 1998 et 2005

Croissance de l'emploi salarié non marchand en **Wallonie** entre 1998 et 2005 (ETP) – « non marchand » au sens large

Branche	1998	2005	Écart 2005-1998	Croissance (%)
1. Culture, sports et loisirs	5 141.0	10 778.1	+5 637.1	+109.6%
2. Education et recherche	97 550.0	103 254.0	+5 704.0	+5.8%
3. Santé	35 415.2	42 927.5	+7 512.3	+21.2%
4. Action sociale	35 574.2	50 037.8	+14 463.6	+40.7%
5. Défense des droits et intérêts	589.1	1 165.4	+576.2	+97.8%
6. Administration publique	97 563.6	105 054.6	+7 491.0	+7.7%
7. Autres activités non marchandes	50 446.0	46 634.6	-3 811.4	-7.6%
8. Activités non définies ailleurs	1 714.8	2 929.7	+1 214.9	+70.9%
9. PRC (PRIME)	6 534.5	0.0	-6 534.5	-100.0%
Total	330 528.3	362 781.6	+32 253.3	+9.8%

ULB Economie sociale, 17/02/2012

L'évolution de l'emploi non marchand entre 1998 et 2005

Evolution de l'emploi salarié non marchand dans les ASBL et dans le secteur public entre 1998 et 2005 à Bruxelles et en Wallonie (ETP)

	1998	2005	Écart 2005-1998	Croissance (%)
Bruxelles				
<i>Non marchand au sens large</i>				
ASBL	49 050.4	60 265.0	+11 214.6	+22.9%
Secteur public	164 074.0	175 799.1	+11 725.1	+7.1%
total	213 124.4	236 064.1	+22 939.7	+10.8%
<i>Non marchand au sens restreint</i>				
ASBL	45 242.7	56 042.1	+10 799.4	+23.9%
Secteur public	40 922.6	44 540.3	+3 617.8	+8.8%
total	86 165.2	100 582.4	+14 417.2	+16.7%
Wallonie				
<i>Non marchand au sens large</i>				
ASBL	96 633.5	115 106.2	+18 472.7	+19.1%
Secteur public	233 894.8	247 675.4	+13 780.6	+5.9%
total	330 528.3	362 781.6	+32 253.3	+9.8%
<i>Non marchand au sens restreint</i>				
ASBL	93 986.4	110 610.6	+16 624.2	+17.7%
Secteur public	91 794.8	102 979.9	+11 185.1	+12.2%
total	185 781.1	213 590.5	+27 809.3	+15.0%

ULB Economie sociale, 17/02/2012

L'emploi non marchand dans l'action sociale en Communauté française: évolution entre 1998 et 2005

- Deux questions:
 - Quelles sont les activités sociales les plus représentées à Bruxelles et en Wallonie?
 - Quelles sont, parmi ces activités, celles qui contribuent le plus au taux de croissance de la branche?

L'emploi non marchand dans l'action sociale en Communauté française: évolution entre 1998 et 2005

Evolution de l'emploi salarié non marchand dans l'action sociale à **Bruxelles** entre 1998 et 2005 (ETP)

Catégories	1998	2005		Écart 2005-1998	Croissance (%)
	ETP	ETP	ETP%		
- Orphelinats et instituts pour enfants en difficulté	824.4	722.8	4.0%	-101.6	-12.3%
- Crèches et garderies d'enfants	1 238.0	1 977.2	11.0%	+739.2	+59.7%
- Instituts pour mineurs handicapés	617.9	604.4	3.3%	-13.5	-2.2%
- Instituts pour adultes handicapés	667.6	777.0	4.3%	+109.4	+16.4%
- Ateliers protégés (entreprises de travail adapté)	1 375.0	1 356.9	7.5%	-18.1	-1.3%
- Maisons de repos pour personnes âgées	2 868.8	3 700.9	20.5%	+832.0	+29.0%
- Assurances sociales	107.1	42.5	0.2%	-64.6	-60.3%
- Autres activités sociales	4 060.0	8 861.9	49.1%	+4 801.8	+118.3%
total	11 758.7	18 043.4	100.0%	+6 284.8	+53.4%

L'emploi non marchand dans l'action sociale en Communauté française: évolution entre 1998 et 2005

Evolution de l'emploi salarié non marchand dans l'action sociale en **Wallonie** entre 1998 et 2005 (ETP)

Catégories	1998	2005		Écart 2005-1998	Croissance (%)
	ETP	ETP	ETP%		
- Orphelinats et instituts pour enfants en difficulté	2 453.5	2 190.5	4.4%	-263	-10.7%
- Crèches et garderies d'enfants	2 385.9	4 302.0	8.6%	+1 916.2	+80.3%
- Instituts pour mineurs handicapés	3 470.1	3 945.7	7.9%	+475.6	+13.7%
- Instituts pour adultes handicapés	2 948.0	3 944.8	7.9%	+996.8	+33.8%
- Ateliers protégés (entreprises de travail adapté)	6 063.2	6 915.9	13.8%	+852.7	+14.1%
- Maisons de repos pour personnes âgées	8 422.6	10 811.7	21.6%	+2 389.2	+28.4%
- Assurances sociales	398.2	82.7	0.2%	-315.5	-79.2%
- Autres activités sociales	9 432.8	17 844.6	35.7%	+8 411.8	+89.2%
total	35 574.2	50 037.8	100.0%	+14 463.6	+40.7%

Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

- La Banque Nationale de Belgique publie, pour le compte de l'Institut des Comptes Nationaux, un compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL).
- La population couverte par le compte satellite des ISBL comprend la totalité des ASBL, les fondations, les temporels du culte (les fabriques d'église et les établissements assimilés), les syndicats et les unions professionnelles, ainsi que les partis politiques.
- Les organisations sous contrôle des pouvoirs publics ne sont pas considérées.
- Pour des raisons de disponibilité de données, seules les ISBL employant des travailleurs salariés sont prises en compte.
- **Source** : BNB et Fondation Roi Baudouin (2011) Le poids économique des associations en Belgique - Analyse quantitative (édition 2011)
<http://www.nbb.be/doc/dq/F/dq3/HISTO/NFSB11.pdf>

Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

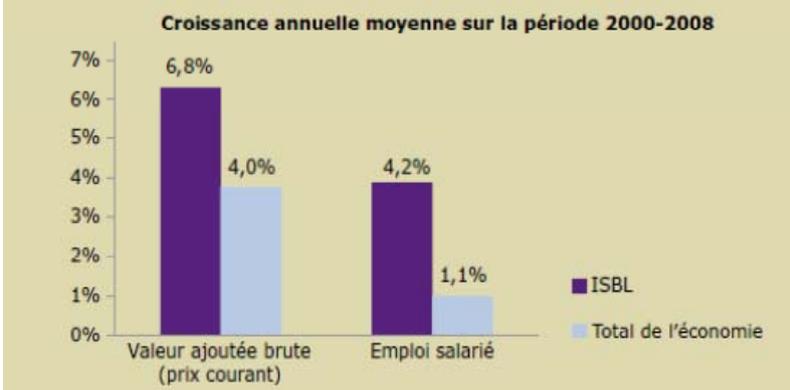
Chiffres clés des ISBL, 2008

Tableau 1 - Chiffres clés des ISBL

	2008
Nombre d'ISBL couvertes par le compte satellite	17 794
Unités classées parmi les sociétés *	8 668
Unités classées parmi les ISBL au service des ménages *	9 126
Production	
À prix courants (mln €)	28 534
En p.c. de la production totale dans l'économie	3,8%
Valeur ajoutée brute	
À prix courants (mln €)	17 637
En p.c. de la valeur ajoutée brute totale	5,7%
En p.c. du PIB	5,1%
Coûts de production¹	
À prix courants (mln €)	27 913
Ressources courantes²	
À prix courants (mln €)	29 914
Investissements	
À prix courants (mln €)	2 810
En p.c. de l'investissement total dans l'économie	3,6%
Emploi salarié	
En milliers de personnes	431,7
En p.c. de l'emploi salarié intérieur	11,5%

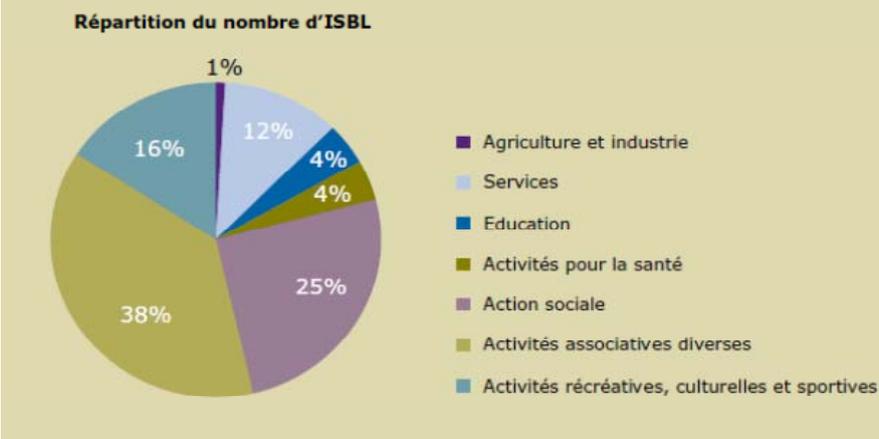
Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Graphique 1 - Poids et dynamique des ISBL dans l'économie belge



Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Graphique 2 - Le champ d'activité des ISBL en 2008



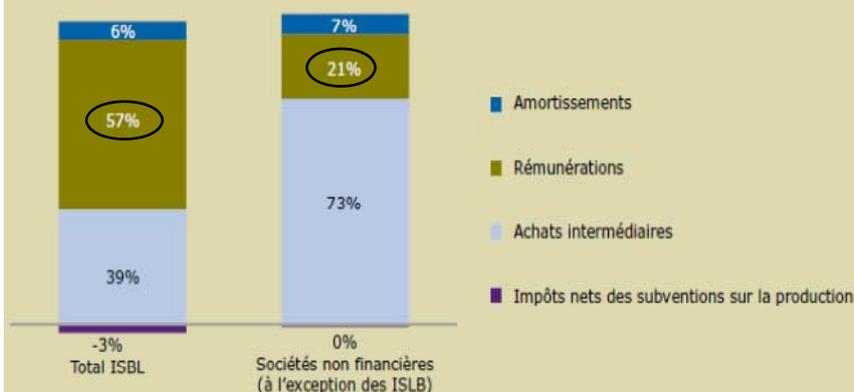
Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Tableau 2 - Taille moyenne des ISBL par branche d'activité

	Valeur ajoutée brute moyenne par ISBL (milliers d'euros, 2008)	Croissance annuelle moyenne (2000-2008)
Agriculture et industrie	1 325,4	3,7%
Services	1 112,2	5,6%
Education	546,0	2,9%
Activités pour la santé	9 406,4	7,4%
Action sociale	1 145,4	6,2%
Activités associatives diverses	279,4	4,0%
Activités récréatives, culturelles et sportives	287,5	2,9%
Total des ISBL	991,2	5,1%

Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Graphique 4 - Composition des coûts de production des ISBL en 2008, comparativement aux autres sociétés (en p.c. du total des coûts de production)



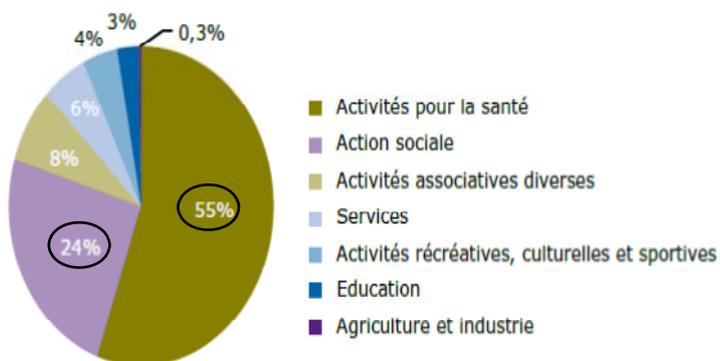
Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Tableau 5 – Evolution de la provenance des ressources des ISBL selon la branche d'activité (en p.c. du total des ressources par branche)

		Administrations publiques	Secteur privé et étranger	Total
Agriculture et industrie	2000	7%	93%	100%
	2008	11%	89%	100%
Services	2000	20%	80%	100%
	2008	23%	77%	100%
Education	2000	56%	44%	100%
	2008	71%	29%	100%
Action sociale	2000	48%	52%	100%
	2008	58%	42%	100%
Activités pour la santé	2000	81%	19%	100%
	2008	79%	21%	100%
Activités associatives diverses	2000	38%	62%	100%
	2008	40%	60%	100%
Activités récréatives, culturelles et sportives	2000	40%	60%	100%
	2008	50%	50%	100%
Total des ISBL	2000	56%	44%	100%
	2008	59%	41%	100%

Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Graphique 6 - Répartition du financement public des ISBL entre les branches d'activité en 2008 (en p.c. du financement public total des ISBL)



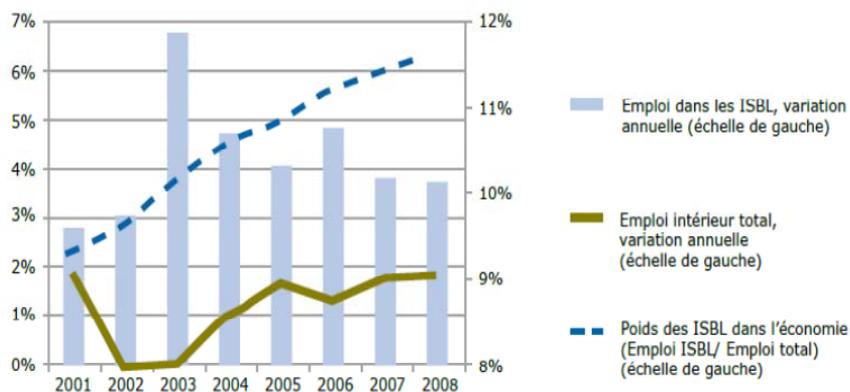
Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Tableau 6 – Importance du financement public des ISBL selon les branches d'activité

	Financement public (en p.c. du financement public total des ISBL)		Financement public/ masse salariale	
	2000	2008	2000	2008
Agriculture et industrie	0,2%	0,3%	0,11	0,16
Services	4,4%	5,5%	0,42	0,47
Education	2,7%	2,6%	1,35	1,33
Activités pour la santé	59,6%	55,4%	1,53	1,53
Action sociale	19,7%	24,3%	0,72	0,86
Activités associatives diverses	9,0%	7,7%	0,84	0,81
Activités récréatives, culturelles et sportives	4,4%	4,3%	1,11	1,14
Total ISBL	100%	100%	1,05	1,08

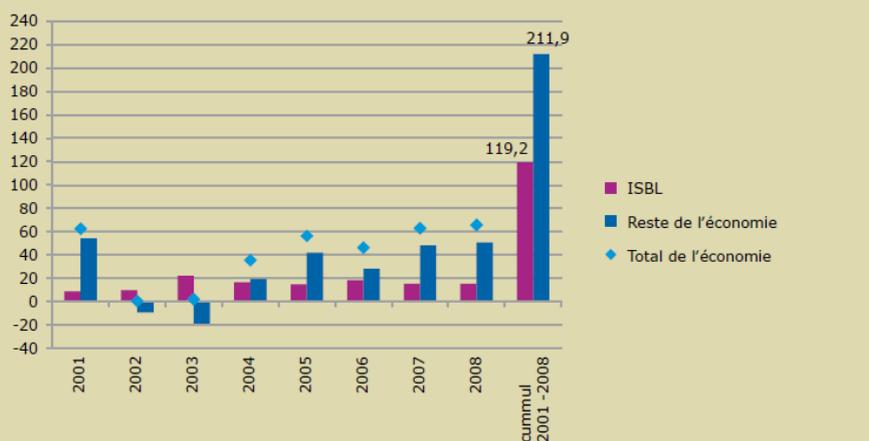
Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Graphique 7 - Evolution de l'emploi salarié dans les ISBL, comparativement à l'ensemble de l'économie



Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Graphique 8 - Créations nettes d'emplois dans les ISBL et dans le reste de l'économie
(variations en milliers de personnes ; emploi salarié; moyennes annuelles sauf mention contraire)



Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Tableau 7 - Emploi dans les ISBL par branche d'activité

	Emploi en 2008 (milliers d'unités)	Créations nettes d'emploi cumulées entre 2000-2008	
		(milliers d'unités)	(p.c. de l'emploi de 2000)
Agriculture et industrie	12,3	+3,3	+37 %
Services	57,2	+24,1	+73 %
Education	8,7	+2,8	+46 %
Activités pour la santé	144,6	+37,3	+35 %
Action sociale	153,5	+43,8	+40 %
Activités associatives diverses	38,5	+4,8	+14 %
Activités récréatives, culturelles et sportives	16,8	+3,0	+22 %
Total des ISBL	431,7	+119,2	+38 %
p.m. reste de l'économie (emploi salarié)	3 306,5	+211,9	+7 %

Les résultats pour les ISBL, 2000-2008

Graphique 9 - Indicateurs relatifs à l'emploi dans les ISBL

